

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL



DATE DE LA CONCERTATION	Mardi, 15 Juin 2021 08:00 GMT -04:00
TITRE DE LA CONCERTATION	SAN et les ODD
COORDONNATEUR	Agr. Harmel Cazeau, Coordonnateur de la CNSA
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/40503/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Haïti

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18	22	19-30	57	31-50	2	51-65	66-80	80+
------	----	-------	----	-------	---	-------	-------	-----

PARTICIPATION PAR SEXE

52	Homme	29	Femme		Je préfère ne pas répondre / autre
----	-------	----	-------	--	------------------------------------

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

26	agriculture/cultures		Éducation		Soins de santé
6	Pêche et aquaculture		Communication		nutrition
11	Élevage	2	Transformation des aliments		Gouvernement national ou local
	Agroforesterie	5	Commerce alimentaire, marchés	3	Utilitaires
4	Environnement et écologie		Industrie alimentaire		Industrie
6	Commerce		Services financiers		Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

17	Petite / moyenne entreprise / artisan		Travailleurs et syndicats
	Grande entreprise nationale		Membre du Parlement
	Société multinationale		Autorités locales
10	Petit exploitant		Gouvernement et institution nationale
	Exploitant moyen		Communauté économique régionale
	Grand exploitant		Nations Unies
	Organisation non gouvernementale locale		Institution financière internationale
	Organisation non gouvernementale internationale		Fondation privée / Partenariat / Alliance
	Peuple autochtone		Groupe de consommateurs
4	Science et université	4	Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Les ateliers de concertation du département du Centre d'Haïti se sont tenus à Hinche le chef-lieu dudit département. Ils se sont réalisés à un moment critique de la vie nationale. En effet, les troubles socio-politiques auxquels Haïti fait face a contraint les organisateurs a toujours profiter des fenêtres d'opportunité, marqués par des périodes de calme, lorsqu'ils se présentent et d'aller vite en besogne. En vue de renforcer le niveau de participation, des dispositions ont été prises pour le lancement d'une campagne de sensibilisation autour de la tenue du sommet mondial et de l'implication impérative des autorités haïtiennes. Cette campagne médiatique a permis au public de comprendre combien la participation de tous, à tous les niveaux, était attendue. L'inclusion de l'ensemble de parties prenantes a permis des échanges fructueux sur la complexité des systèmes alimentaire, la nécessité de prioriser des approches pluridisciplinaires et multisectorielles et le besoin d'une appropriation collective pour transformer les systèmes alimentaires et résoudre les problèmes. Elle a aussi permis des débats touchant tant à la gouvernance du sommet hiérarchique qu'à celle des niveaux opérationnels d'intervention. Par ailleurs, le processus de participation a servi à instaurer la confiance des acteurs dans les nouvelles voies de transformation des systèmes alimentaires. Ainsi, les acteurs étaient sensibilisés à la nécessité d'entreprendre des actions urgentes et ciblées pouvant favoriser l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD). Ils étaient aussi prêts, par leur engagement, à soutenir les processus de transformation de ces systèmes.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

Les ateliers de concertation de Hinche se sont déroulés en présentiel suivant cet agenda : • Salutations- Prière • Présentation de l'équipe d'animation/ facilitation • Présentation des participants • Lecture du mot du coordonnateur • Présentation des objectifs de la rencontre et de la méthodologie • Définition du concept Système Alimentaire • Présentation des systèmes alimentaires en Haïti, le constat • Constitution des groupes de travail • Travail en ateliers restreints • Retour en plénière et présentation des résultats d'ateliers Dans l'ensemble le processus de concertation a connu trois grands moments : a) La période d'ouverture marquée par de grandes présentations des animateurs et des facilitateurs sur les systèmes alimentaires et sur le processus d'organisation du Sommet. Ces présentations furent suivies de longs débats. Les participants émettaient leurs opinions sur les différents systèmes alimentaires en faisant ressortir leurs forces et leurs faiblesses. Les réflexions qui ont été engagées sur la problématique de la SAN se basaient sur les informations dont disposent les participants concernant la réalité de leurs zones et sur d'éventuelles actions que les agents de terrain auront à entreprendre dans le cadre de l'accompagnement à donner aux communautés locales. b) La période des ateliers proprement dite. L'introduction a été faite de manière à indiquer aux participants qu'après la phase du diagnostic c'est la phase de recherche de solution. En ce sens, les participants furent regroupés selon leur secteur d'appartenance et leur expertise. Cela donna lieu à la constitution de trois groupes thématiques où les participants, se penchant sur les enjeux du système alimentaire existant y compris les forces et vulnérabilités, explorent les options et opportunités de changement et déterminent des pistes d'action prioritaires pour le futur. c) La période de restitution pour une mise en commun et la recherche d'engagement. Elle offre l'opportunité de s'assurer que toutes les voix ont été entendues d'une part et d'autre part de mettre de l'ordre dans les idées afin de faire ressortir les grands points de consensus sur les sujets suivants : a. Accessibilité de tous à des aliments sains et nutritifs b. Modes de consommation et de production durables c. Disponibilité des moyens de subsistance équitables

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

a) Thème majeur : Les transformations des systèmes alimentaires pour l'atteinte des ODD

L'atelier de concertation étant un espace de débat et de résolutions qui permettra au gouvernement haïtien de s'engager dans les questions de construction de systèmes alimentaires durables dans leur ensemble, le thème majeur de la concertation aborde l'impérieuse nécessité de transformer les systèmes alimentaires pour l'atteinte des ODD. Il s'agit d'une étude complète qui prend en compte les différents enjeux et questions clés en lien avec l'atteinte des ODD. Le cadre de référence, qui suit, nous aligne sur les enjeux nutritionnels, socioéconomiques et environnementaux à la recherche de solutions durables et d'engagement. Des réponses aux différentes questions permettent une analyse profonde des différents aspects de la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (SAN) en Haïti.

Cadre de référence

1- Enjeux nutritionnel : Eradiquer la faim et assurer la santé nutritionnelle de manière durable

- Quels sont les besoins alimentaires (Produits vivriers, protéines animales, fruits et légumes, etc) actuels de la population ?
- Comment combler les déficits actuels en matière de production ? Pistes de réflexion : toutes les politiques/actions pour agir sur les contraintes à la croissance de la production alimentaire ?
- Comment organiser les industries de transformation pour répondre à ces besoins alimentaires ?
- Comment limiter ou contrer les variations saisonnières dans les disponibilités alimentaires ?
- Quels systèmes permettent de garantir la conformité aux normes de sécurité et de qualité des denrées ou des produits transformés ?
- Comment organiser la logistique de distribution ?
- Quelles sont les habitudes/préférences alimentaires de ménages ?
- Comment porter les ménages à changer d'habitudes alimentaires et quels sont les enjeux qui y sont associés ?
- Comment rendre accessibles les aliments produits aux groupes les plus vulnérables ?

2- Enjeu socioéconomique : Stimuler une croissance inclusive à partir des transformations structurelles de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

- Comment développer l'industrie des intrants agricoles (machines et équipements; fertilisants et pesticides et l'industrie d'équipements pour la transformation (machines, outils etc), les industries d'emballage ?
- Comment intégrer / connecter les petites, les moyennes et les grandes entreprises dans la chaîne de distribution alimentaire ?
- Quelles politiques d'infrastructures de distribution (moyens de stockage/conservation, de transports ?)
- Comment stimuler les investissements privés (investissements locaux et investissements étrangers ? directs) dans la transformation structurelle de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?
- Quelles politiques fiscales, commerciales et financières pour soutenir la transformation de la chaîne d'approvisionnement ?
- Quelles politiques de régulation compatibles à la transformation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (législation qui encadre la concurrence) ?
- Quelles politiques de formation professionnelle pour soutenir ces changements structurels ?
- Comment intégrer la problématique de genre dans la transformation de la chaîne d'approvisionnement ?
- Quelles politiques de protection sociales pour les travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

3- Enjeux environnementaux : Promouvoir des comportements responsables dans la transformation de la chaîne alimentaire

- Comment la dégradation de l'environnement et les changements climatiques affectent les systèmes alimentaires actuels ?
- Quelles politiques d'adaptation aux changements climatiques ?
- Quelles politiques de protection et de restauration des écosystèmes naturels ?
- Quelles normes environnementales qui régissent les comportements des acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement ?
- Comment protéger les groupes les plus vulnérables contre les effets des changements climatiques majeurs ?

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les principaux résultats issus de la concertation sont en grande majorité en lien avec l'amélioration de la gouvernance des systèmes alimentaires. La gouvernance apparaît comme un élément transversal touchant à tous les volets et à tous les niveaux d'intervention de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il conviendra de :

- ▣ Relever le déficit de coordination des interventions de développement de la production agricole appuyées par des organisations nationales et internationales et d'accélérer la mise en œuvre des PCD (plans communaux de développement) élaborés pour les communes du département.
- ▣ Comblent les gaps institutionnels et le manque de leadership administratif et technique des représentations départementales du MARNDR (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural), et du MDE (Ministère de l'Environnement) dans le département du Centre et de réduire l'influence de la masse critique de produits alimentaires importés de la République Dominicaine entraînant la démobilitation progressive des agriculteurs locaux face à l'activité agricole.
- ▣ Réguler la question de la situation foncière en prenant en compte les revendications d'organisations paysannes victimes d'expropriation et en empêchant l'utilisation peu rationnelle de grandes superficies à vocation agricole vacantes ou occupées par des entreprises peu rentables pour l'économie de la zone.
- ▣ Corriger les mauvaises habitudes alimentaires constatées au sein de la population qui résultent surtout d'un manque d'éducation et d'information en matière nutritionnelle par des éléments de réponse comme : un travail de sensibilisation de masse notamment à travers les médias, des rencontres avec des groupes socioprofessionnels ainsi que l'organisation de séminaires de formation et d'orientation destinés aux jeunes et aux enfants d'âge scolaire. Cela implique un accompagnement de proximité des instances impliquées comme le MSPP et MEF.
- ▣ Garantir la protection sociale des groupes vulnérables (handicapés, femmes seules, familles monoparentales pauvres, jeunes démunis, paysans sans terre et sans métier, les exclus en général), via des programmes de protection et de sécurité sociale sur le moyen et le long terme, des programmes d'accompagnement de proximité allant de repas journaliers, de soins de santé gratuits, d'emplois temporaires et durables, jusqu'à la construction de centres collectifs d'hébergement et la mise à disposition de terres de l'État à des groupes vulnérables pour l'agriculture. Ces programmes concerneraient au premier chef le ministère des affaires sociales avec l'implication des autres structures chacune en ce qui la concerne, ainsi que les collectivités territoriales et les sociétés civiles locales.

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
✓	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

	Finance		Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/2

Accessibilité de tous à des aliments sains et nutritifs

L'accessibilité alimentaire renvoie à l'ensemble des moyens permettant à la population, le ménage ou l'individu d'obtenir la nourriture disponible. L'accessibilité à des aliments sains, de son côté, introduit la partie non strictement alimentaire de la sécurité alimentaire, à savoir les conditions faisant que si l'alimentation est consommée, son utilisation physiologique aboutit à une satisfaction des besoins alimentaires. Il s'agit notamment de l'aspect nutritionnel de qualité qui englobe l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la disponibilité de services de santé, toutes étant des conditions requises pour qu'une personne puisse rester en bonne santé et utiliser pleinement les aliments consommés. Ainsi, se référant à la notion d'utilisation qui recouvre également la qualité et la sécurité des aliments en vue d'un régime alimentaire équilibré et sûr, les propositions de stratégies d'action, issues de cette concertation, incluent :

- les aspects physiques reliés à la disponibilité effective des produits propres à la consommation et aux réseaux de distribution de ces produits,
- les aspects socio-économiques reliés en particulier aux moyens d'existence et aux dispositifs de protection et d'aide sociale,
- Les aspects de droit des consommateurs qui recourent les prix des produits versus le pouvoir d'achat des gens.

Les organes étatiques comme le MARNDR, MAST, MSPP et le MCI ont été identifiés comme porteurs de dossiers. Ils seront corrélés par des organismes locaux capables d'assurer l'autosuffisance alimentaire dans les principales filières de production agroalimentaires (filière céréale et féculents, filières tubercules, filière protéines animales, filière fruits et légumes, filière sucrerie et filières boissons), de mettre en place une politique de contrôle de qualité alimentaires et de respect des normes nutritionnelles. Le MSPP procédera à la mise en place d'un vaste programme d'éducation nutritionnelle et de mécanismes de surveillance de la qualité des produits mis en circulation. Le MCI veillera à la stabilité des prix des produits alimentaires de base garantissant ainsi le respect des droits des consommateurs. Le MAST, par la mise en place des filets de protection sociale, au profit des groupes les plus vulnérables, réduira leur niveau de vulnérabilité.

PISTES D'ACTION

✓	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance		Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme		Gouvernance
	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/2

Modes de consommation et de production durables

Nos systèmes alimentaires actuels sont loin de contribuer à une consommation et production responsables. Les opérations et/ou les comportements au niveau de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ont des impacts environnementaux négatifs tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Des mesures de redressement s'imposent. Fort de ce constat, la concertation sur cette thématique indique la nécessité d'une réforme du secteur de l'énergie dans certaines filières de production et de consommation. Cela sous-tend : la promotion de la conscience environnementale de la population, la mise en place d'un programme de valorisation des déchets dans la chaîne d'approvisionnement et des changements dans l'énergie utilisée pour la cuisson domestique et dans les activités routinières comme la blanchisserie, les boulangeries etc. Par ailleurs la pêche, l'élevage ont été identifiés comme un moyen sûr et incontournable de production durable. Le développement des lacs collinaires et l'encadrement des éleveurs ont fait beaucoup d'écho. Il revient au MARNDR d'établir une politique de pêche et de chasse, de mettre en place un programme de développement des produits agro-forestiers et un programme de développement de la pêche durable et d'inciter les agriculteurs à utiliser des variétés végétales ou animales pouvant s'adapter au changement climatique.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Finance | <input type="checkbox"/> Politique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Innovation | <input type="checkbox"/> Données et preuves |
| <input type="checkbox"/> Droits de l'homme | <input type="checkbox"/> Gouvernance |
| <input type="checkbox"/> L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> Compromis |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Environnement et climat |

POINTS DE DIVERGENCE

Relativement à l'accessibilité et la disponibilité.-

En effet, certains participants ont reproché au débat d'avoir été trop centré sur l'accessibilité alors qu'Haïti, ne produisant pas assez de denrées pour subvenir au besoin de la population, se voit contrainte de se plier aux exigences de la production massive primordialement. D'autres considèrent que même en cas de disponibilités suffisantes, on peut être dans l'insécurité alimentaire si les produits disponibles ne sont pas accessibles à cause des contraintes diverses. Sur cette base, la question de l'accessibilité alimentaire a été abordée sous un triple angle permettant de prendre en compte, d'une part, l'état actuel du niveau d'accès physique aux aliments ce qui réfère à la disponibilité des produits de consommation et, d'autre part, les facteurs et conditions influençant le niveau d'accès aux aliments sur le plan monétaire mettant en relief les systèmes de protection sociale.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

PIÈCES JOINTES

- **Extraits des présentations des différents groupes thématiques**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/08/Extraits-des-presentations-des-differents-groupes-thematiques.docx>